



Chers concitoyens,

Vous avez remarqué qu'à l'approche de l'été, plusieurs chantiers importants ont débuté sur notre commune ; portés pour beaucoup par la communauté de communes du fait du transfert de compétences, ils vous intéressent directement et contribuent à la vie économique de notre territoire.

En premier lieu, évoquons la création du lotissement « Le Clos des Rosiers » qui va permettre l'apport de nouveaux arrivants grâce aux 14 lots viabilisés ; en centre ville, la réhabilitation du moulin va, à terme, générer une cinquantaine d'emplois avec le projet qui accompagne ces travaux d'envergure.

Il faut également souligner les investissements très importants d'entreprises qui se développent : TRADIVAL, TVE Logistique, l'Huilerie de Lapalisse, la maison de retraite François Grèze, l'ouverture de boutiques éphémères place Bécaud. En parallèle, des travaux conséquents sont lancés : la réfection de la place Jean Moulin et du Champ de Foire.

De plus, notre commune a été retenue pour l'appel à projet lancé par le conseil départemental de l'Allier, projet sur le long terme qui nous amènera à travailler sur la redynamisation du centre bourg.

Cet été verra également un nouveau spectacle dans le parc du château, évènement d'envergure sur 2 weekend, puis en octobre aura lieu la 7<sup>ème</sup> édition de l'embouteillage.

Les associations de notre commune sont également très actives ; tout cela contribue largement à l'attractivité et au rayonnement de notre ville et peu de communes de même strate peuvent afficher autant d'activités.

Parallèlement, je sais que tout

n'est pas forcément facile pour tout le monde et je n'oublie pas ceux qui sont dans la difficulté. Aussi, avec la reprise très nette de l'activité économique, nous pouvons avoir confiance.

Alors, comme l'avait lancé le président du département lors de ses vœux « *Ne soyons pas peu fier de notre Bourbonnais !* », je vous encourage vivement à être fier de notre commune !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro estival du Flash et vous promets un très bel été.

Je vous adresse mes sentiments dévoués et les meilleurs.

## Jacques de CHABANNES

Maire de Lapalisse  
Président de la Communauté de Communes  
Conseiller départemental de l'Allier



## Bel été à tous !



### 2<sup>ème</sup> édition des Inter'villages

Le samedi 30 juin 2018, onze équipes des villages de la communauté de communes ont concouru lors de la 2<sup>ème</sup> édition des jeux INTER'VILLAGES.

Notre commune était représentée par 9 jeunes dynamiques : Gabrielle RONDEPIERRE, Chloé TCHUNG, Tia MOREAU, Flavian FAYARD, Mathis BONNEFOY, Matis SOULIGNAT, Axel TERRENOIRE, Anna-Rose COUSIN et Jules DESPALLES.

Nos lapalissais étaient encadrés par deux élus, Valérie MERLE et Marc TALABARD, lesquels ont soutenu avec ferveur nos sportifs.





# BUDGET GÉNÉRAL 2018

Budget général de fonctionnement : 3.085.000 €

## RECETTES



- opérations d'ordre entre sections (travaux en régie, amortissement subventions)
- résultat antérieur reporté
- autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)
- dotations et participations
- impôts et taxes
- produits des services du domaine et ventes

## DEPENSES



- opérations d'ordre entre sections (amortissement des biens)
- virement à la section investissement
- dépenses imprévues
- charges exceptionnelles
- charges financières
- charges de gestion courante (contributions, subventions aux associations)
- annulations de produits
- charges de personnel
- charges à caractère général (électricité, chauffage, carburants, locations, fournitures travaux en régie, ...)

Budget général d'investissement : 2.234.000 €

## RECETTES



- réfection des volets et façades de la mairie
- aménagement place du Champ de Foire
- aménagement quartier des Bruyères (tranche 2)
- restauration de forge
- aménagement place Jean Moulin
- voirie communale 2018
- acquisition colonnes enterrées
- opérations non-individualisées
- opérations financières
- opérations d'ordre entre sections

## DEPENSES



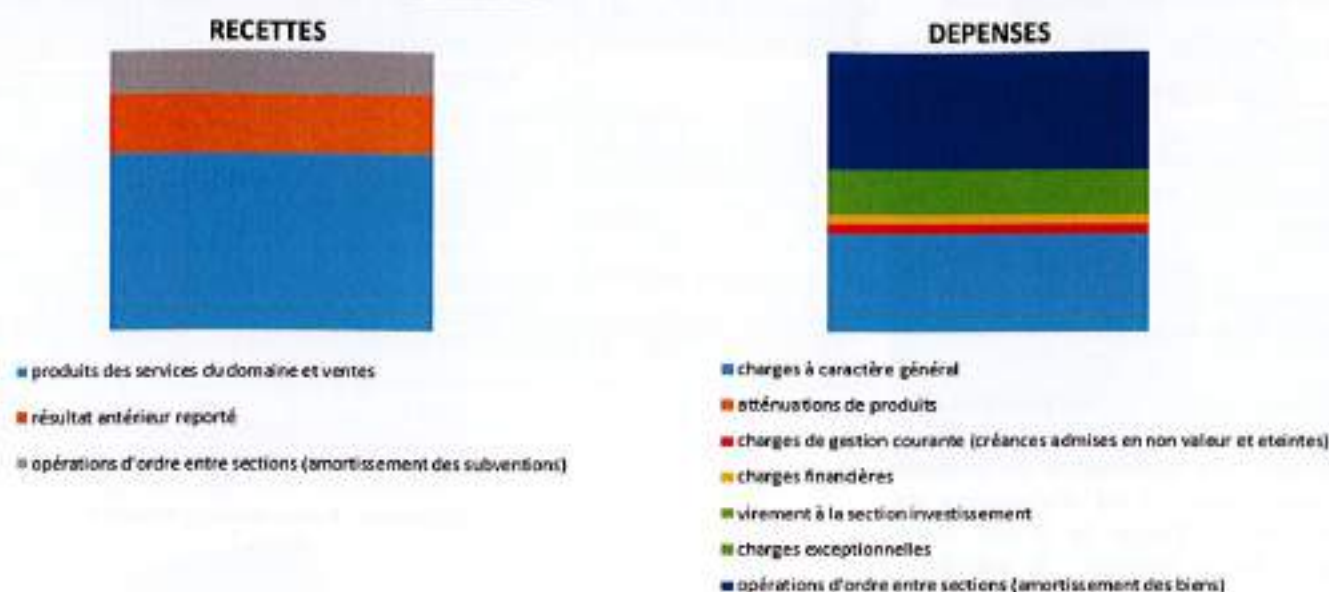
- équipement urbain & poteaux incendie
- fonds de concours à verser à la Com Com pour équipements véhicule et plan d'actions centre-ville
- opérations d'ordre entre sections (amortissement des subventions perçues, travaux en régie)
- opérations financières
- fonds de concours à verser au SDIS (réfection toiture caserne)
- équipements divers & illuminations Noël
- équipements salle Bellevue 2017-2018
- cimetière (suite du relevage concessions & projet parking)
- voirie communale 2018, programme pluriannuel plantation av. G. de Gaulle
- aménagement & équipement Place Champ Foire
- réserves foncières revitalisation centre bourg
- réfection des volets et façades de la mairie
- travaux divers (Ad Ap, réseau pluvial, extension réseau eau potable, restauration orgue)
- aménagement place Jean Moulin

## Evolution du taux de fiscalité

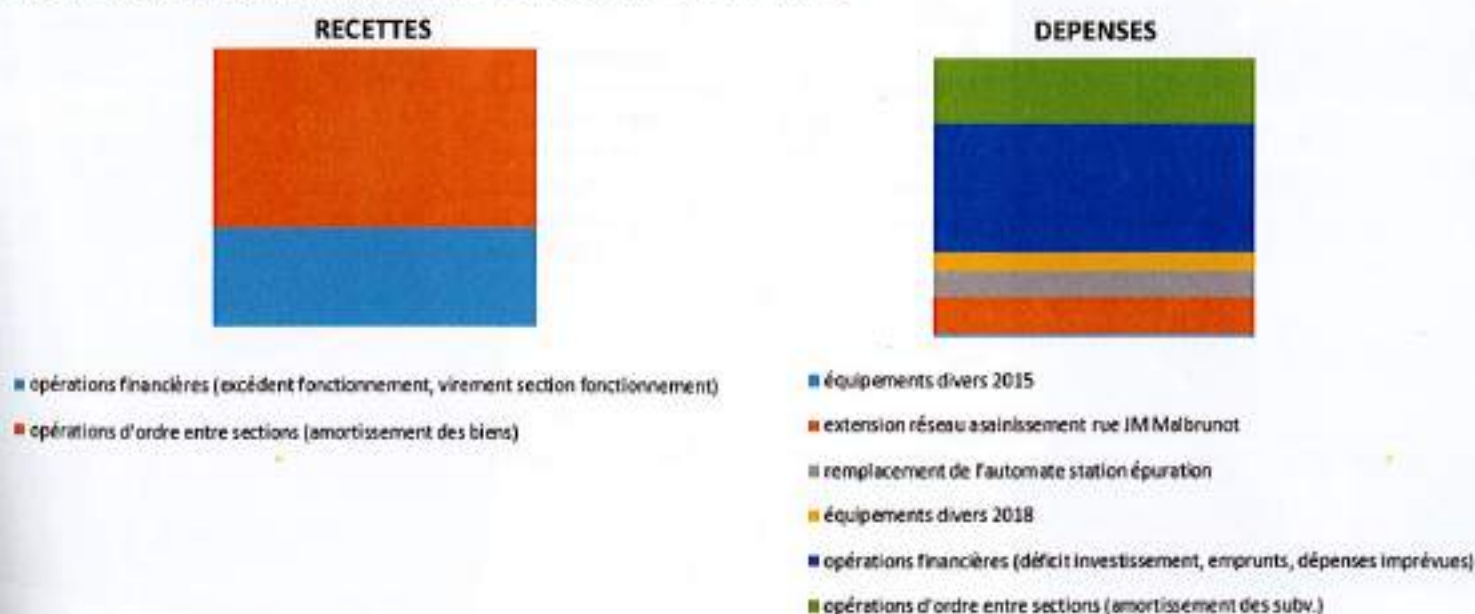


# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Budget annexe assainissement de fonctionnement : 477.000 €



Budget annexe assainissement d'investissement : 312.151 €



## Budget général 2018 : un équilibre maîtrisé

Adopté lors de la séance du 19 décembre dernier, et complété par le vote d'un budget supplémentaire le 22 mai, le budget général s'équilibre à 3.085.000 € en section de fonctionnement et à 2.234.000 € en section d'investissement pour l'année 2018.

De nouveaux projets vont voir le jour en 2018, comme l'aménagement des places du Champ de Foire et Jean Moulin (cf. articles pages suivantes), la réfection des volets et façades de la mairie et la

voirie communale bénéficiera également d'une enveloppe importante.

Le tissu associatif de notre commune est soutenu : une enveloppe globale de 31.100 € est attribuée au bénéfice de 24 associations qui œuvrent toute au long de l'année à l'animation de notre territoire.

Il est à noter que ce budget est maîtrisé, qu'il permet de lancer des projets conséquents sans pour autant devoir emprunter pour les conduire, tout en appliquant une baisse annuelle de 2% des taux de fiscalité.

## Budget annexe assainissement

Le budget annexe d'assainissement s'équilibre à 477.000 € en fonctionnement et à 312.151 € en investissement.

Le nombre d'abonnés au réseau d'assainissement évolue légèrement (1.673 raccordements) et la consommation progresse : en 2017, 141.552 m<sup>3</sup> ont été consommés par les usagers raccordés au réseau, soit une progression annuelle de 6.936 m<sup>3</sup>.



# POINT SUR LES TRAVAUX

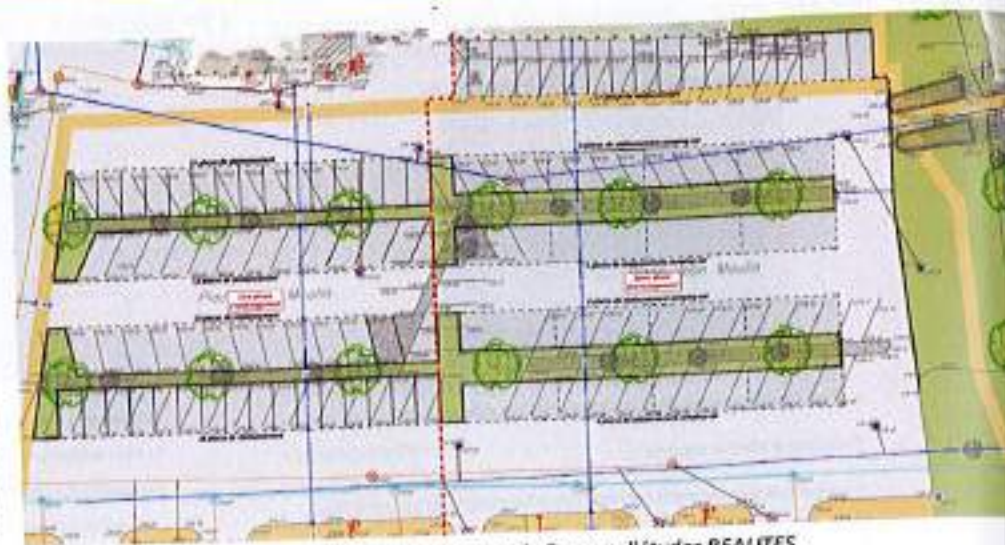
## Réaménagement de la Place

Jean Moulin

Dans le cadre d'un programme de réfection des places principales, des travaux importants ont débuté fin mai par la réalisation de l'enfouissement des réseaux.

Ce projet d'un montant prévisionnel de 161 545.20 € HT est financé sur fonds propres.

Le chantier consiste principalement à la réorganisation du stationnement sur cette place, à la réfection des enrobés, à la création d'espaces verts et au déplacement du monument à l'angle de la rue Marie Louise Renée Baptiste ; il devrait se poursuivre jusqu'à la fin septembre.



Avant-projet non contractuel - Bureau d'études REALITES



## Place du Champ de Foire

Inscrit dans le programme de travaux 2018, le réaménagement de la place du Champ de Foire débute. Dans un 1<sup>er</sup> temps, les exigences réglementaires imposent par arrêté du préfet de région, un diagnostic d'archéologie préventive du département ; ainsi, fin mai, les lapalissois ont pu être étonnés par la présence d'engin de chantier et de fosses multiples et profondes.

Le rapport rendu à l'issue de ces travaux motivera la suite du chantier. Les travaux débuteront mi-octobre, après l'embouteillage.



## Travaux du Moulin



Les travaux de déconstruction d'une partie du Moulin, dont la maîtrise

d'ouvrage est portée par la communauté de communes, ont débuté le 22 mai pour une durée d'environ 6 mois.

La 1<sup>ère</sup> tranche du chantier concerne le clos et le couvert, avec des démolitions partielles autorisées par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Ces travaux consisteront principalement à conforter l'immeuble restant, à refaire la toiture, à créer des cages d'escalier et d'ascenseur, à poser des planchers béton à chaque niveau et à installer des portes et fenêtres.

La création d'une résidence de 15 logements pour personnes polytraumatisées sera l'aboutissement de ce projet, porté par un opérateur privé qui assurera les travaux d'aménagement

intérieur du bâti reconfiguré.

Le chantier devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2019.





# UN HAVRE DE VERDURE

## Quand la nature reprend ses droits !

Quoi de plus plaisant que de voir les beaux jours s'allonger et les couleurs du printemps revenir dans notre commune ! Mais cette période estivale est également synonyme d'un accroissement d'activités dans l'entretien de l'ensemble de nos espaces verts : tontes, coupes, arrosages ...

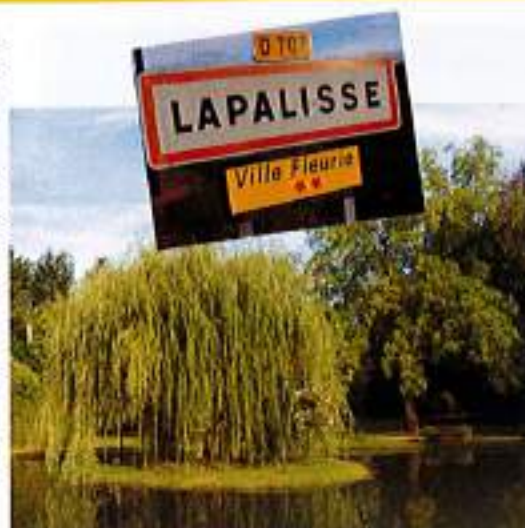
Ainsi nos services techniques s'affèrent à fleurir nos parcs et allées ; il est déplorable de constater chaque année des vols de plants et incivilités.



Il est également important de rappeler qu'il incombe à chacun de participer au désherbage devant sa propriété.

Peut-être avez-vous remarqué que nos allées se parent d'une belle couche d'herbes verdoyantes ? Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires, notre commune a fait le choix de la technique de l'hydromulching pour limiter la prolifération des mauvaises herbes dans le respect de l'environnement.

Soulignons que l'ensemble des efforts fournis ont permis de conserver les 2 fleurs du label « ville fleurie ».



## Gestion du patrimoine arboricole

En février 2016, une opération d'élagage de l'avenue Charles de Gaulle avait permis d'identifier un certain nombre d'arbres malades.

Certains d'entre eux, présentant un danger pour la sécurité des personnes et des biens, ont nécessité leur abattage ces deux dernières années.

Depuis, un inventaire précis des essences présentes et du nombre d'arbres d'alignement a été réalisé par nos services.

Le code de l'environnement (article L350-3) protégeant ce patrimoine culturel et végétal, il est nécessaire de se poser la question de la conservation de ces arbres ou de leur remplacement.

Pour ce faire, fin 2018, le conseil municipal a décidé de confier à l'ONF (Office National des Forêts) une expertise sanitaire sur 93 d'entre eux, laquelle permettra d'avoir de la visibilité sur les interventions à envisager dans les années à venir.



## Intervention ESAT

Depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces publics, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités n'ont cessé de chercher de nouvelles méthodes de travail conformes à la réglementation en vigueur : techniques de désherbage manuelles, mulching....

Cette nouvelle réglementation n'est pas sans incidence sur le temps passé par nos agents.

Aussi, cette année, une partie de l'entretien sur la commune est confiée en

test à l'Etablissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Creuzier le Vieux.

La collectivité souhaite ainsi apporter son soutien à l'insertion des personnes handicapées, tout en facilitant le travail des équipes techniques, du fait de l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Vous verrez donc une équipe de l'ESAT intervenir régulièrement pour l'entretien de l'Avenue du 8 Mai 1945, du Gymnase, des abords de la Salle Bellevue, des écoles et des parkings de ce quartier.





# AU FIL DES EVENEMENTS

## Cérémonie des vœux aux lapalissois

En ce début d'année, Monsieur le maire de Lapalisse, a présenté les vœux à l'ensemble du personnel de la commune, aux représentants des différentes associations, des pompiers, des gendarmes ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Pas moins de 33 nouveaux habitants se sont faits inscrire sur les listes électorales en 2017 ; bon nombre d'entre eux ont répondu à l'invitation. Accueillis individuellement par M. le Maire, ils se sont vus remettre un livre sur l'histoire de Lapalisse.

Ce moment de convivialité s'est terminé par l'annonce du palmarès du concours des maisons fleuries.



## Retour en image sur les commémorations

### Souvenir des victimes et héros de la déportation 29 avril 2018



Appel historique du Général de Gaulle  
18 juin 2018

### Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Les enfants du RPI de St Christophe, Morspelt et St Etienne de Vicq entonnent la Marseillaise, le chant des Partisans, et l'Hymne à la Joie.



# AU FIL DES EVENEMENTS

## Remise des képis - Ecole de Gendarmerie

Le général LORON, commandant l'école de Gendarmerie de Montluçon a choisi Lapalisse, en accord avec M. le maire, pour procéder à la remise des képis de la 378<sup>ème</sup> promotion de la 2<sup>ème</sup> compagnie ; cette promotion est parrainée par le Garde PONCHON, décédé en Indochine.

Les 116 élèves gendarmes ont donc fait le déplacement au parc du château, le 16 janvier dernier, sous le commandement du Capitaine NICOT.

La remise des képis clôture leur formation qui a débuté le 17 juillet 2017 pour se terminer le 3 mars 2018.

Rappelons que la Gendarmerie Nationale se compose de trois subdivisions d'armes :

- la Gendarmerie départementale (constituée en brigades) : ce sont les gendarmes que nous côtoyons au quotidien.

- la Gendarmerie mobile (constituée en escadrons) : ce sont les



militaires qui sécurisent et protègent les manifestations.

- la Garde Républicaine (composée en compagnies) : ce sont les gendarmes qui sécurisent les bâtiments de l'Etat et accueillent les différents chefs d'états.

Les élèves gendarmes sont mutés dans leur affectation en fonction de leur classement de fin de stage. Dans cette

promotion, 75% sont partis en brigades, 15% en escadrons dont 4 filles et 10% en compagnies basées uniquement à Paris.

Le lieutenant colonel COLMEZ, commandant la division instruction à l'école, leur a souhaité bonne chance dans leur future carrière. La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié à la salle de la Grenette offert par la municipalité.



## Son & lumière : Lapalisse à travers le temps

Une nouvelle orientation a été prise cette année pour le son et lumière de cet été. Il s'agira d'une fresque

historique reprenant les faits marquants de la vie de notre commune et du château, de l'Antiquité tardive aux années 60.

Plus de personnages interviendront, vous surprendront même, dans cette nouvelle édition : personnages locaux mais aussi personnages historiques.

**27, 28 ET 29 JUILLET 2018  
2, 3, 4 ET 5 AOÛT 2018**

19h : ouverture du village médiéval  
21h15 : démonstration d'armes médiévales  
22h : début du spectacle

**Adulte : 15€ / Jeune (11 à 15 ans) : 12€  
Enfant : 10€ / gratuit pour les - de 4 ans  
(sans place assise)**

## On prend la pause dans le bouchon !

Prenant une partie de l'affiche de l'embouteillage 2016 un nouveau panneau humoristique, à « 2 trous », a été implanté au rond point de l'Aire des Vérités. Il vient s'ajouter aux trois panneaux installés en 2016.

Les participants de la prochaine édition de l'embouteillage, organisé par la communauté de communes « Pays de Lapalisse », les 12, 13 et 14 octobre 2018, auront ainsi tout loisir de faire une petite «photo souvenir »...





# EN BREF ...

## Raconte-moi ma rue :

### Marie Louise Renée BAPTISTE

Marie Louise Renée Bonin naît le 31 mars 1913 à Cindré au domicile de ses parents cultivateurs. Elle épouse Jean Baptiste en 1930 avec qui elle exerce le métier de cultivatrice à Saint Pierre Laval.

Pendant la seconde guerre mondiale, elle entre dans la Résistance, ravitaillant les maquisards, hébergeant des agents et des radios venant d'Angleterre. Le 22 juin 1943, elle est arrêtée avec son mari et 5 autres personnes, à son domicile, par la Gestapo.

Internée d'abord au Fort de Montluc à Lyon, puis transférée à la prison de Fresnes, elle est finalement déportée à Ravensbrück le 31 janvier 1944 où elle est louée à l'usine Siemens.

Le 9 avril 1945 elle fait partie des 301 femmes libérées, suite à un échange, à la frontière germano-suisse sur intervention de la Croix Rouge Internationale et rentre à Saint Pierre Laval.

Elle décède le 27 mai 1983 à Vichy.

En hommage posthume, la rue menant à la place Jean Moulin porte son nom.



## le Transport à la Demande

Si vous ne disposez pas de moyen de transport, vous pouvez faire appel au TAD (Transport à la Demande) mis en place par le conseil départemental.

Le tarif d'un voyage (aller simple) est de 2€ (1€ tarif réduit).

Pour tout renseignement sur les trajets et la réservation, appelez le 0800 800 966 (appel gratuit depuis un poste fixe)

TRANSPORTS À LA DEMANDE



## Recensement

Le recensement des habitants de notre commune s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2018.

Les résultats de celui-ci ne seront connus que dans quelques mois après synthèse par les services de l'INSEE.

Il semblerait que la courbe démographique de notre commune s'inverse et que la population s'accroisse à nouveau.

## Don du sang

Donner son sang est un acte civique qui permet de sauver des vies.

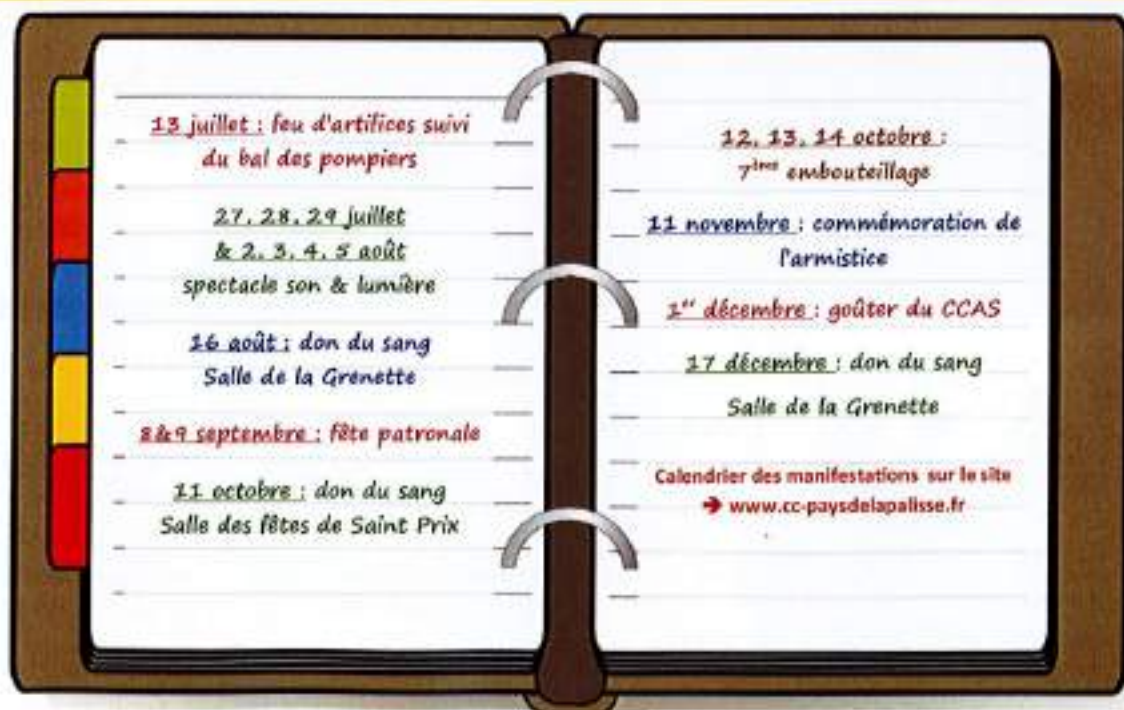
La commune met à disposition la salle de la Grenette à l'association des donneurs de sang de Lapalisse. Les membres bénévoles accueillent les nombreuses personnes se présentant pour offrir leur « nectar » si précieux.

En moyenne 80 poches sont récoltées à chaque fois. En 2017, 431 poches ont été collectées.



Plus d'infos sur : <http://www.ville-lapalisse.fr> ou sur : <http://www.cc-paysdelapalisse.fr/>

# A RETENIR ...



13 juillet : feu d'artifices suivi du bal des pompiers

27, 28, 29 juillet & 2, 3, 4, 5 août spectacle son & lumière

16 août : don du sang Salle de la Grenette

8 & 9 septembre : fête patronale

11 octobre : don du sang Salle des fêtes de Saint Prix

12, 13, 14 octobre : 7<sup>ème</sup> embouteillage

11 novembre : commémoration de l'Armistice

1<sup>er</sup> décembre : goûter du CCAS

17 décembre : don du sang Salle de la Grenette

Calendrier des manifestations sur le site [www.cc-paysdelapalisse.fr](http://www.cc-paysdelapalisse.fr)